Public cible :
agents de direction CAF, responsables de Caf, responsables sûreté Caf

Pré-requis :
Exercer une fonction d'agents de direction Caf, responsables de Caf, responsables sûreté Caf

Modalités pratiques
Durée : 1 jour soit 7 heures de formation

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
0 €

Modalités animation :
Présentiel

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
1 groupe d'agents CAF

SURETE - Module 14 : Prévention de la radicalisation - Prévenir et signaler

MAJ : Mardi 21 janvier 2025

Objectifs professionnels :
Prévenir et signaler la radicalisation en Caf

Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- identifier les potentielles menaces internes et externes
- connaitre les caractéristiques de la radicalisation telle que définie par les pouvoirs publics
- connaitre les procédures de signalement.

Contenu :
Cette formation sûreté permet aux agents de directions et aux cadres :

- identifier les potentielles menaces internes et externes,
- connaitre les caractéristiques de la radicalisation telle que définie par les pouvoirs publics,
- connaitre les procédures de signalement.

Méthodes mobilisées :
Apports théoriques

Modalités d'évaluation et de validation :
Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives

et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43